



Rapport financier

**Chantal Zamorano,
Trésorière
Martine Sanguinetti,
Trésorière adjointe**

Conformément aux dispositions des statuts et en nos qualités de Trésorière et de Trésorière adjointe de notre association, nous avons le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Handball

Tout d'abord, nous attirons votre attention sur la nouvelle numérotation des comptes : 2 changements

1. La fédération de Handball a mis en place un ERP (progiciel de gestion intégré) « Orion », notre ligue a été pilote, l'objectif est d'harmoniser le plan comptable de la fédération, des ligues et des comités.
2. L'autorité des normes comptables (ANC) a lancé en 2016 un processus de réécriture du plan comptable associatif avec pour objectif de permettre une meilleure information comptable et financière, plus complète et plus cohérente pour les associations. Ces travaux ont abouti à un nouveau règlement portant le nom ANC n°2018-06. A la lecture du bilan vous constaterez qu'il y a des nouveaux comptes sur l'années 2020 sans comparatif et des comptes qui ne sont plus utilisé par le nouveau plan comptable. Ce qui fausse la comparaison des 2 années.

La ligue a un résultat positif de 217 KE au 31 décembre 2020, correspondant à la différence entre nos produits et nos charges.

Les produits représentent 1.949 millions euros

- Légère baisse des subventions : 464 000 € soit 24 % des produits
- Une baisse de 16% par rapport à l'année dernière, essentiellement due à la baisse des cotisations (diminution des licenciés) et remboursement des engagements à hauteur de 50% sur l'exercice 2020.
- Un bon résultat des formations diplômantes.

Il est à noter qu'en mesure de soutien le Ministère des Sports et le Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ont maintenu les attributions de subventions malgré les annulations successives de nos actions.

Les charges s'élèvent à 1.731 millions euros

- Là aussi une baisse de 18 % par rapport à l'année précédente.
- Nous avons bénéficié de réductions cotisations sociales, aide mise en place par l'état pour un montant de 42 585€.
- Baisse de 97000€ sur les frais de déplacements due aux restrictions sanitaires.
- Baisse de 71000€ sur les postes hébergements, missions et restaurations.

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 1.844 million €. Ces fonds propres sont utilisés à l'actif essentiellement sur une trésorerie de 1.4 million €, 250 KE d'immobilisation financière et d'une construction.

Nous vous proposons de reporter le résultat positif de 212 KE en "report à nouveau" sur l'année prochaine.



Budget prévisionnel :

Comme vous pouvez le constater cette somme vous la retrouvez dans le Budget prévisionnel 2021, compte 780 "reprise sur fonds de réserve" cela nous sert à équilibrer le budget.

Nous avons tenu compte de toutes les futures aides qui correspondent au plan de relance en faveur des clubs sous réserve de l'assemblée générale qui valide le budget et les tarifs.

345 000€ PRIS SUR LES FONDS PROPRES DE LA LIGUE REPARTIS SUR DEUX SAISONS SPORTIVES ET 3 EXERCICES COMPTABLES

Rappel des aides à la relance :

Saison 2020-2021

- Remboursement de l'intégralité des engagements
- Bons d'achats d'équipements sportifs
- Aide à l'apprentissage

Saison 2021-2022

- Gratuité de la part ligue sur tous les renouvellements de licences pour toutes les catégories
- Gratuité de la part ligue sur toutes Les créations de licences dirigeantes,
- Aide à l'apprentissage

Sur l'exercice du 1 janvier au 31 décembre 2021 il y aura pour 170 KE d'aide aux clubs et sur la saison 21-22 pour 250 KE.

Nous tenons à remercier Stephanie et Nathalie pour leur dévouement, patience, pour la qualité du travail effectué, avec une mise en place d'Orion pas simple, et un changement de plan comptable la même année.